

BNP PARIBAS FORTIS FUNDING (LU) COUPON NOTE FLEXIBLE FUNDS 2022/3



BNP PARIBAS FORTIS
PRIVATE BANKING

Document promotionnel | Février 2014

Obligation structurée émise par BNP Paribas Fortis Funding, filiale de BNP Paribas Fortis SA (A2 / A+ / A+)

Le présent document est rédigé dans le cadre d'une offre publique en Belgique.
Les restrictions de vente sont reprises dans le Prospectus.

La période de souscription court du 1^{er} février à 9 h au 28 février 2014 à 16 h.

Une clôture anticipée est toutefois possible dans certaines circonstances, telles que décrites dans le Prospectus
(voir partie B des Final Terms).

Pour en savoir plus ou pour souscrire, adressez-vous à votre private banker.

Les atouts des fonds flexibles

Les fonds dits "flexibles" connaissent de plus en plus de succès auprès des investisseurs. Le climat d'incertitude généralisé qui prévaut depuis quelques années n'y est sans doute pas étranger.

Le principe d'un fonds flexible est relativement simple: participer à la hausse des marchés financiers quand ils sont bien orientés et limiter autant que possible les pertes en cas de baisse, en arbitrants au bon moment. Bien géré, un fonds flexible devrait donc présenter une **performance positive régulière**.

L'intérêt croissant des investisseurs pour les fonds flexibles a favorisé une multiplication de ceux-ci... avec des objectifs de gestion variés et des écarts de performance parfois très marqués. Pas facile de faire un choix parmi cette offre abondante. Comment y détecter les fonds de qualité affichant un profil rendement/risque équilibré? Ne vous donnez plus la peine de chercher.

Grâce à la BP2F COUPON NOTE FLEXIBLE FUNDS 2022/3, vous investissez indirectement non pas dans un mais dans **trois fonds se caractérisant par une politique d'investissement flexible**. Vous bénéficiez ainsi d'une **large diversification** pour cueillir, au travers de **coupons annuels**, le rendement potentiel des marchés financiers internationaux (avec un léger accent sur les obligations, d'une part, et sur la zone euro, d'autre part), tout en sachant qu'une évolution adverse de ces trois fonds ne sera pas prise en compte, à l'échéance.

La **BNP PARIBAS FORTIS FUNDING (LU) COUPON NOTE FLEXIBLE FUNDS 2022/3** (en abrégé **BP2F COUPON NOTE FLEXIBLE FUNDS 2022/3**) est un titre d'emprunt émis par BNP Paribas Fortis Funding (LU) et garanti par BNP Paribas Fortis SA. En y souscrivant, vous prêtez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à vous rembourser le capital investi (hors frais), à l'échéance. En cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, vous risquez cependant de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de ne pas retrouver le montant investi, à l'échéance.

La **BP2F COUPON NOTE FLEXIBLE FUNDS 2022/3** est destinée aux investisseurs à même d'évaluer, au regard de leurs connaissances, expérience et situation financières, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument complexe, notamment via une familiarisation avec les trois fonds du panier et les taux d'intérêt.

Principales caractéristiques

- ✓ Maturité de 8 ans.
- ✓ Droit au remboursement à 100% du capital investi (hors frais) à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant.
- ✓ Droit à 8 coupons annuels potentiels. Variable, leur montant est associé à la performance annualisée d'un panier constitué, à parts égales, de trois fonds se caractérisant par une politique d'investissement flexible et prudente.

Bon à savoir

La performance annualisée d'un investissement est la conversion de sa performance en base annuelle. Par exemple, si un investissement affiche une performance de 12% sur 2 ans, sa performance annualisée est de 6%.

Huit coupons annuels variables

La **BP2F COUPON NOTE FLEXIBLE FUNDS 2022/3** permet à l'investisseur prudent de viser des coupons annuels potentiellement élevés, tout en sachant son capital investi (hors frais) 100% protégé à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant. Le montant de chaque coupon est variable et correspond à **100% de la performance annualisée d'un panier constitué, à parts égales, de trois fonds flexibles**. Si la performance annualisée du panier est négative, le coupon est nul pour cette année.

Calcul des coupons

Chaque année, à la date d'observation, l'évolution de chaque fonds du panier est calculée par rapport à son niveau initial, fixé une fois pour toutes à l'émission.

La **performance du panier** est alors égale à la **moyenne arithmétique** des 3 performances individuelles. On divise ensuite cette performance par le nombre d'années écoulées depuis l'émission, pour obtenir la **performance annualisée**. Celle-ci détermine le montant (brut) du coupon annuel.

Exemples du calcul des coupons

Donnés à titre purement illustratif, ces exemples de coupons ne préjugent pas de l'évolution des fonds sous-jacents et ne donnent aucune indication quant au rendement futur. La VNI initiale des 3 fonds est fixée à 100.

Le niveau initial de chaque fonds correspond à sa valeur nette d'inventaire (VNI) du 3 mars 2014.

	Date d'observation des performances des fonds	Date de distribution potentielle
1	6 mars 2015	13 mars 2015
2	7 mars 2016	14 mars 2016
3	6 mars 2017	13 mars 2017
4	6 mars 2018	13 mars 2018
5	6 mars 2019	13 mars 2019
6	6 mars 2020	13 mars 2020
7	8 mars 2021	15 mars 2021
8	7 mars 2022	14 mars 2022

Coupon distribué après	Ethna Aktiv E T		JPMorgan Investment Funds		DNCA Invest Eurose A		Moyenne des 3 performances = performance du panier	Performance annualisée du panier	Coupon (brut)
	VNI à la date d'observation	Performance	VNI à la date d'observation	Performance	VNI à la date d'observation	Performance			
2 ans	101	+1%	95	-5%	92	-8%	$(1\% - 5\% - 8\%)/3 = -4\%$	$-4/2 = -2\%$	0%
5 ans	123	+23%	116,5	+16,5%	113	+13%	$(23\% + 16,5\% + 13\%)/3 = 17,5\%$	$17,5/5 = 3,5\%$	3,5%
8 ans	158	+58%	148	+48%	138	+38%	$(58\% + 48\% + 38\%)/3 = 48\%$	$48/8 = 6\%$	6%

Sélection des fonds constituant le panier

Le panier est constitué, à parts égales, de trois fonds de placement se caractérisant par une politique d'investissement flexible, axée sur la prudence. Leur combinaison permet en outre une très large diversification des actifs.

L'univers d'investissement est constitué des fonds recommandés à l'achat par FundQuest. Créée en 1993, FundQuest est une filiale du groupe BNP Paribas depuis 2005 (www.fundquest.com).

La sélection des fonds recommandés à l'achat par FundQuest s'effectue en 3 étapes.

1. Analyse quantitative des fonds

- Screening de tous les fonds et segmentation par stratégies.
- Premier classement sur base de la régularité des performances.
- L'univers global est réduit de 80%.

2. Analyse qualitative des gestionnaires

- Sélection des gestionnaires fondamentalement intéressants sur base de multiples critères bien définis relatifs à la philosophie et au processus d'investissement, à la gestion du risque, à l'équipe de gestion, aux performances passées et à leur régularité, etc.
- Visites et interviews des gestionnaires.
- L'univers se restreint encore de 75% supplémentaires.

3. Analyse approfondie du risque

- Analyse approfondie de tous les risques opérationnels liés aux gestionnaires (structure de la société de gestion, ressources humaines, systèmes IT, aspects légaux, ...).

Au sein de cet univers constitué de quelque 200 fonds, la sélection des fonds du panier s'opère via 4 étapes.

1. Les fonds doivent avant tout figurer sur la liste des **fonds recommandés à l'achat** par les analystes de la Banque privée.
2. Les fonds doivent pouvoir investir de manière **flexible** dans différentes catégories d'actifs, essentiellement en actions et/ou en obligations, et dans différentes régions du monde. Ils doivent aussi se caractériser par une **politique d'investissement prudente**.
3. Le choix définitif s'est porté sur trois des cinq fonds présentant le **meilleur rapport performance/risque**.
4. La BP2F COUPON NOTE FLEXIBLE FUNDS 2022/3 étant libellée en euro, les **classes d'actions libellées en euro** ou couvertes en euro sont privilégiées, de même que les **classes de capitalisation**.

Trois fonds mixtes au service de votre rendement

Ethna AKTIV E T

Politique d'investissement

Le fonds vise à accroître la valeur en EUR en tenant compte des critères de stabilité de la valeur, de sécurité du capital et de liquidité de l'actif du fonds.

Le fonds investit dans des titres de toute nature, et notamment en actions, obligations, instruments du marché monétaire, certificats et dépôts à terme.

Au total, l'exposition aux actions, fonds en actions et titres similaires aux actions ne peut dépasser 49% de l'actif net du fonds.

- Actifs sous gestion au 21.01.2014: 6,12 milliards EUR
- Fonds mixte EUR prudent
- Morningstar²: *****
- Performance annualisée (au 21.01.2014)³
 - sur 3 ans: 4,74%
 - sur 5 ans: 7,15%

- Code ISIN: LU0431139764
- Capitalisation, libellé en EUR
- Date de lancement: 16.07.2009
- Plus d'informations:

<http://www.morningstar.be/be/funds/snapshot/snapshot.aspx?id=F000003XJR&lang=fr-BE>

Évolution sur les 5 dernières années^{1,2}



Les données du passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir.

JPMorgan Investment Funds – Income Opportunity A (Acc) EUR (Hedged)

Politique d'investissement

Le fonds investit la majeure partie de ses actifs dans des titres de créances à taux fixe et variable, émis sur les marchés développés et émergents, entre autres par des gouvernements et leurs agences, des états et entités régionales, des organisations supranationales, des entreprises et des banques.

Il complètera ses investissements directs avec des instruments financiers dérivés.

- Actifs sous gestion au 21.01.2014: 9,987 milliards USD
- Fonds obligataire (autres)
- Morningstar: pas de rating
- Performance annualisée (au 21.01.2014)³
 - sur 3 ans: 2,50%
 - sur 5 ans: 5,52%

- Code ISIN: LU0289470113
- Capitalisation, couverture en EUR
- Date de lancement: 19.07.2007
- Plus d'informations:

<http://www.morningstar.be/be/funds/snapshot/snapshot.aspx?id=F000000JRZ>

Évolution sur les 5 dernières années¹



Les données du passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir.

DNCA Invest Eurose Class A EUR

Politique d'investissement

Ce compartiment investit dans des actions ou instruments financiers équivalents, des titres de créances et des instruments du marché monétaire d'émetteurs européens, dans les limites suivantes:

- actions ou instruments financiers équivalents: 0 à 35% de ses actifs nets;
- titres de créances: 0 à 100% de ses actifs nets.

Dans des conditions de marché difficiles, le compartiment peut investir jusqu'à 100% de ses actifs nets dans des instruments du marché monétaire.

- Actifs sous gestion au 20.01.2014: 2,106 milliards EUR
- Fonds mixte EUR prudent
- Morningstar: *****
- Performance annualisée (au 20.01.2014)³
 - sur 3 ans: 6,28%
 - sur 5 ans: 7,80%

- Code ISIN: LU0284394235
- Capitalisation, libellé en EUR
- Date de lancement: 28.09.2007
- Plus d'informations:

<http://www.morningstar.be/be/funds/snapshot/snapshot.aspx?id=F000001AI5>

Évolution sur les 5 dernières années¹



Les données du passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir.

1. Source des graphiques: Bloomberg (chiffes arrêtés au 8 janvier 2014).
2. Notation et performances dérivées de l'évolution, après réinvestissement des dividendes, du fonds Ethna AKTIV E A (code ISIN: LU0136412771), créé le 15.02.2002 et présentant une composition identique.

3. Source des performances annualisées: Morningstar.
BNP Paribas Fortis ne peut être tenu pour responsable de l'information fournie sur le site www.morningstar.be ni de son actualisation. Votre private banker se tient à votre disposition pour toute question relative à ces fonds.

Pour quel investisseur?

En tant qu'investisseur, vous ne devez envisager un investissement dans ce type d'instrument financier que s'il est approprié au regard de vos connaissances, expérience et situation financières (notamment au vu de la composition de votre portefeuille de placements), ainsi que de vos objectifs d'investissement.

Sur la base des critères établis par BNP Paribas Fortis, cette obligation structurée est prioritairement destinée, dans certaines limites, aux investisseurs présentant un **profil conservateur (Conservative) à neutre (Balanced)**. Elle peut également convenir, dans des limites encore plus strictes, à des investisseurs présentant un autre profil.

Vous trouverez plus d'informations sur les différents profils de risque sur www.bnpparibasfortis.be/privatebanking > Investissements > Votre profil d'investisseur.

Tout investisseur est invité à faire vérifier par son private banker si un tel investissement peut lui être recommandé personnellement.

Avant de prendre une décision d'investissement de sa propre initiative, il est recommandé à tout investisseur de prendre connaissance du contenu du Prospectus et plus particulièrement de la section "Facteurs de risque", ainsi que de notre "Brochure d'information - Instruments financiers" disponible auprès de son private banker et sur www.bnpparibasfortis.be/privatebanking > Investissements > Informations importantes > Mentions légales.

Principaux risques

- ✓ **Risque de crédit:** en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, l'investisseur supporte le risque de ne pas retrouver son capital investi (hors frais), à l'échéance.
- ✓ **Risque de contre-performance:** l'investisseur risque d'obtenir un rendement inférieur à celui d'un investissement sans risque en cas d'évolution adverse des fonds de placement constituant le panier.
- ✓ **Risque de liquidité:** cette obligation structurée n'est pas cotée sur un marché réglementé. BNP Paribas Fortis en assurera la liquidité en se portant acquéreur ou le cas échéant vendeur, sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait revendre ses titres avant l'échéance ou acheter ces titres une fois la période de souscription terminée devra les vendre/acheter au prix déterminé par BNP Paribas Fortis en fonction des paramètres de marché du moment (voir ci-dessous) qui pourraient amener à un prix inférieur à la valeur nominale par coupure (1.000 EUR). Ce prix sera fixé avec une fourchette achat/vente de maximum 1% dans des conditions normales de marché (hors frais de courtage et taxe sur opérations de bourse; voir rubriques "Frais & commissions" et "Fiscalité", en page 6).
- ✓ **Risque de fluctuation du prix du titre (risque de marché):** le droit au remboursement à 100% de la valeur nominale ne vaut qu'à l'échéance. Dans l'intervalle, le prix de cette obligation structurée fluctuera, à la hausse comme à la baisse, en fonction de paramètres tels que la santé financière de l'émetteur et du garant, l'évolution des trois fonds du panier et celle des taux d'intérêt.

Prospectus

Le **Prospectus** est constitué:

- du **Prospectus de base** du programme "Note, Warrant and Certificate" daté du 3 juin 2013, rédigé en anglais et approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF), à Paris,
- de ses **suppléments**, respectivement datés du 24 juillet 2013, 12 août 2013, 12 septembre 2013, 6 novembre 2013, 12 novembre 2013, 22 novembre 2013, 6 décembre 2013, 20 décembre 2013 et 10 janvier 2014,
- du **résumé spécifique à l'émission**, rédigé en français, et
- des **Final Terms** datées du 31 janvier 2014.

Ces documents ainsi qu'un résumé en français du Prospectus de base sont disponibles gratuitement sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions

Principales caractéristiques de cette émission

Émetteur	BNP Paribas Fortis Funding (en abrégé "BP2F"), filiale luxembourgeoise de BNP Paribas Fortis SA.
Garant	BNP Paribas Fortis SA. La garantie ne s'applique qu'en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur. Rating du garant: A2 (<i>stable outlook</i>) chez Moody's, A+ (<i>negative outlook</i>) chez Standard & Poor's et A+ (<i>stable outlook</i>) chez Fitch. Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.
Titres	<ul style="list-style-type: none">• Valeur nominale: 1.000 EUR.• Montant de l'émission: minimum 1 million EUR et maximum 50 millions EUR.• Code ISIN: XS1013483422 – Série N025.• Titres au porteur non subordonnés, représentés par un titre collectif et régis par le droit anglais.• Cette obligation structurée ne sera pas cotée sur un marché réglementé (voir "Risque de liquidité" en page 5).
Risques	Les principaux risques que présente cette obligation structurée sont décrits en page 5.
Date d'émission et de paiement	13 mars 2014.
Prix d'émission	102% de la valeur nominale. Le prix d'émission inclut une commission de placement de 2% et une commission annuelle de 1% maximum pour la distribution de l'instrument financier (voir rubrique "Frais & commissions" ci-dessous).
Date d'échéance & remboursement	14 mars 2022, soit une durée de 8 ans. Prix de remboursement: droit au remboursement à 100% du capital investi (hors frais) à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant.
Rendement	<ul style="list-style-type: none">• Sous-jacent: panier de 3 fonds flexibles (voir explications de la sélection et description des fonds en pages 3 et 4).• Droit à 8 coupons annuels variables, dont le montant sera égal à 100% de la performance annualisée du panier (voir explications du mode de calcul en page 3).• Dates de distribution des coupons: voir tableau en page 3.• Valeur initiale des fonds: valeur nette d'inventaire du 3 mars 2014.• Dates d'observation intermédiaires et finale: voir tableau en page 3.
Frais & commissions	Frais <ul style="list-style-type: none">• Service financier: gratuit auprès de BNP Paribas Fortis en Belgique.• Conservation en compte-titres: gratuite en Compte-titres BNP Paribas Fortis.• Frais de courtage: pour une information détaillée sur les frais relatifs à la vente et au rachat des titres après la période de souscription, veuillez vous référer à la brochure "Tarification des principales opérations sur titres" disponible gratuitement auprès de votre private banker ou sur www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Infos utiles > Frais et taxes. Commissions supportées par l'investisseur particulier et comprises dans le prix d'émission de 102% <ul style="list-style-type: none">• Commission de placement unique de 2%. À la date d'émission, l'émetteur rétrocédera cette commission à BNP Paribas Fortis en sa qualité de distributeur.• Commission annuelle pour la distribution et la promotion de l'obligation structurée et à titre d'apporteur d'affaire de 1% maximum de la valeur nominale des titres, perçue par le distributeur. L'investisseur potentiel est invité à consulter le Prospectus pour plus d'informations sur ces commissions.
Fiscalité	Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique <p>Selon la législation fiscale actuellement en vigueur, les revenus de titres de créances encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 25%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.</p> Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.
	Taxe sur opérations de bourse (TOB) <ul style="list-style-type: none">• Pas de TOB sur le marché primaire (c'est-à-dire lors de la période de souscription).• TOB de 0,09% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (maximum 650 EUR par opération).
Informations	La documentation relative à cette obligation structurée est décrite en page 5. L'investisseur qui aura déposé ses titres en Compte-titres BNP Paribas Fortis pourra en suivre l'évolution de la valeur au jour le jour via PC banking. BNP Paribas Fortis communiquera aux investisseurs toute modification importante au sujet du profil de risque et/ou de la valeur de la BP2F COUPON NOTE FLEXIBLE FUNDS 2022/3 sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions